

PROCES VERBAL de l'A.G.O Du CODEP34 du 30 janvier 2016



ORDRE DU JOUR

-  08h30 Accueil du Président
-  09h00 Rapport moral
-  09h15 Rapport d'activité
-  09h30 Bilan financier et rapport réviseur comptable
-  09h45 Calendrier 2016 – Projets 2016
-  10h15 PAUSE – Vote
-  10h45 Intervention de Mr. MELIN
-  11h00 Questions/réponses - Dépouillement du vote
-  11h45 REMISE des RECOMPENSES CODEP34 - 2015
-  12h25 Annonce des résultats des votes
-  12h30 Apéritif et déjeuner de clôture

A 09h00 le 30 janvier 2016 à PAULHAN (Hérault) 29 clubs sur 40 et sont représentés soit 98 voix sur 120 donc le quorum est atteint et l'assemblée générale peut commencer.

Le président du club local Adolphe BERNAD nous reçoit dans la salle des fêtes qui est spacieuse. Il accueille chaleureusement le CODEP34 ainsi que les 29 clubs présents et le groupement de licenciés individuels de l'Hérault. Il nous remercie d'avoir accepté de tenir cette A.G dans son beau village que les cyclotouristes connaissent bien.. Monsieur le Maire est présent et nous souhaite la bienvenue en ces termes :

« C'est un plaisir et un honneur de vous accueillir et le cyclotourisme est une activité importante qui voit à la fois des hommes et des femmes mais également des couples. Vous faites œuvre d'une action sociale et de fraternité et je suis fier du club de Paulhan qui est très actif. Les associations ont un rôle important dans la commune et vous, les clubs de cyclotourisme vous participez à la vie de l'intercommunalité et vous aidez au lien entre les communes. Je veux également vous remercier, vous les bénévoles qui êtes engagés pour la pratiques du cyclotourisme . »

Le Maire remet la médaille d'honneur de la ville, tout d'abord, au président du club de Paulhan, très ému qui le remercie, ensuite au président du CODEP34

Le président du CODEP34 Jacques CLAMOUSE remercie le club de PAULHAN pour l'effort conséquent ainsi que l'organisation de cette A.G dans cette belle salle. Il souligne également l'importante présence des clubs et les remercie pour leur soutien et l'intérêt qu'ils portent à la FFCT et plus particulièrement au comité départemental de l'Hérault. Il souligne les efforts de l'équipe du CODEP34 vers les clubs et mentionne la forte participation des clubs à l'organisation exemplaire du congrès national de la FFCT les 5 et 6/12/2015. Il remercie tous les bénévoles et les participants pour ce très grand succès qui a mis en avant le dynamisme des cyclotouristes héraultais. Il est à noter que malheureusement une seule école de cyclotourisme existe à ce jour avec depuis plusieurs années des résultats d'excellence mais qu'il serait souhaitable qu'une ou plusieurs soient créées afin de permettre aux générations de se renouveler. Il regrette aussi le manque de représentant du VTT au sein du CODEP34 et lance un appel aux Clubs afin qu'un ou plusieurs volontaires viennent rejoindre l'équipe.

L'ordre du jour est annoncé et commence :

- **RAPPORT MORAL** (Envoyé aux clubs et joint au présent P.V)
- **RAPPORT D'ACTIVITES** (Envoyé aux clubs et joint au présent P.V)
- **RAPPORT FINANCIER** (Envoyé aux clubs et joint au présent P.V)

CHARGES		N		
ACHATS	7085,96			
Achats non stockés	80,00	st		
<i>Achats stockés</i>	280,00	st		
Petites Fournitures	46,62			
Fournitures bureau & info	221,01	f		
Action Féminines	2942,98			
Location salle Réunion (bureau)	341,76	\		
Cadeaux, Fleurs, récompenses	489,39	f		
Frais de déplacements	211,39			
Frais repas AG Codep	1282,98	A		
	- --			



BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Achats :		Ventes de produits finis	
Achats non stockés de matières et fournitures	1140,00	Participation manifestations,séjours	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00	Participation critérium jeunes	500,00
fournitures administratives	350,00	Participation manifestations,séjours	2100,00
Organisations séjours	950,00	Subventions d'exploitation	
Frais de fonctionnement	800,00	Etat : C.N.D.S	1000,00
Aide Jeunes	840,00	Fonctionnement / développement formations	300,00
			200,00
Services extérieures		Pratique jeunes - féminines-accueil nouveaux membres	2500,00
Assurances	200,00	Département - Région L.R	
Documentation	180,00	Manifestations A.G fédérale 2015	
Divers – Audax	350,00	formations	200,00
B C M F 2016	500,00	Manifestations	390,00
		Partenariat	300,00
Autres services extérieurs		Autres produits de gestion courants	
Rando Féminines	2400,00	Ristournes Fédérales	3650,00
Déplacements,missions et réceptions	1400,00	Autres	200,00
Frais postaux et télécommunications	180,00	Produits financiers	
Divers colloques et formation	150,00	Autres	350,00
Aide aux Clubs	900,00	Contribution volontaire en nature	
Autres charges de gestion		Bénévolat	9100,00
Guidons,séjours,randonnées	700,00		
Coupe rando innovantes	150,00		
Contributions volontaires			
Personnes volontaires	9100,00		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	20790,00	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	20790,00



RESULTAT DES VOTES

Nombre de clubs votants : 29 sur 40

Exprimés : 98

Nombre de voies correspondantes : 120

Exprimées : 98

RAPPORTS	OUI	NON	NUL	ABSTENTION	REMARQUE
MORAL	96	0	2	0	AUCUNE
ACTIVITES	92	0	6	0	AUCUNE
FINANCIER	97	0	1	0	AUCUNE
BUDGET PREVISIONNEL	93	0	5	0	AUCUNE
PV A.G. 2014 *	98	0	0	0	AUCUNE

Vote à main levée.



INTERVENTION de Mr. MELIN Eric, Conseiller général chargé des infrastructures routières

Monsieur MELIN présente sa fonction et souligne la convention signée entre la FFCT et les départements. Il précise que nous avons dans l'Hérault 200km de pistes cyclables qui coûtent 450.000,00€ d'entretien par an.

Le Président, Jacques CLAMOUSE remercie Monsieur MELIN de sa venue chaque année à l'AG du CODEP34, mais insiste pour que cette visite ne se limite pas à quelques informations. Il souhaite fortement qu'un groupe de travail se mette en place entre le CODEP34/CLUBS et le Département afin d'apporter notre expertise et de signaler les dysfonctionnements et/ou de proposer des améliorations. Un groupe de 2 à 3 personnes de la FFCT (Codep et clubs) est demandé. Un échange a lieu avec des participants dans la salle et il est soulevé un problème de ramassage du fauchage sur les pistes cyclables. En outre, il apparaît que des points dangereux sont constatés par des cyclistes et des précisions sont données à ce sujet. Il est demandé que toutes les informations d'anomalie remontent vers le département et le service de M. MELIN via la commission sécurité du CODEP34/ Conseil/Dept. Ceci afin de déclencher des interventions ad hoc en fonction des priorités définies mais surtout du budget disponible.

M. MELIN est favorable à ce que la commission présente des projets afin d'améliorer la sécurité des voies cyclables mais aussi et surtout de participer en tant qu'expert à la prise de décision qui restera de la pleine et entière responsabilité exclusive du Conseil Départemental. Un schéma d'organisation est joint au présent compte rendu

Les volontaires pour siéger à la commission sont :

➤ **Michel TURF** – Responsable commission

Club de Clermont :

Bernard BALDAYROU

Club de Ganges :

Claude GARDIN

Club de Marseillan :

Hervé CHOUGRANI

Club de Montpellier Entente Sama :

Jean-Marc BONNEFON

Club de Agde :

Janick DARGENT et René VIRIOT

Club de Grabels :

Francis ROUTHE

La première réunion aura lieu le 29 février à Marseillan.

Il est demandé de mettre en place une **commission administrative RELATION CODEP/CLUB/PREFECTURES**

Cette dernière a pour but d'aider les clubs dans la constitution du dossier administratif d'organisation de randonnée sur la voie publique en tenant compte des directives du bureau des organisations préfectorales et des contraintes des zones « NATURA 2000 » pouvant être traversées. Un schéma d'organisation est joint au présent compte rendu.

Les volontaires pour siéger à la commission sont :

➤ **Christian ARNOLD** – Responsable commission

- | | |
|-----------------------|------------|
| - Jean-Pierre BERMEJO | MONTBLANC |
| - Jacques GUELTON | PAULHAN |
| - Jean-Michel PONS | GRABELS |
| - Hervé CHOUGRANI | MARSEILLAN |

La première réunion aura lieu le 17 mars à Montblanc au siège du Club.

Il est décidé également de mettre en place une commission RANDONNEES/TOURISME afin de coordonner les organisations du CODEP34, de proposer de nouvelles initiatives et de pérenniser celles existantes sans oublier de vérifier et de mettre à jour « A LA RENCONTRE DE L'HERAULT » notre randonnée permanente. Un schéma d'organisation est joint au présent compte rendu.

Les volontaires pour siéger à la commission sont :

➤ **(A définir)** – Responsable commission

- | | |
|-------------------------|-----------------|
| - Jean Joël de RUDNICKI | FABREGUES/CODEP |
| - René BALDELLON | PEZENAS |
| - Guy ESTOPINA | MUC/CODEP |

RECOMPENSES

<i>Récompense</i>	<i>Club</i>	<i>1er</i>	<i>2ème</i>	
Coupe CODEP34		C.C VIAS	V.C MONTBLANC	C.C PAUL-HAN
Coupe Féminine		CERVERA Marie-José	SARDA Nadine	
Coupe Jeune (Route et VTT)	CC Fabrègues			
Coupe Audax/CODEP		VCLL PEZENAS	CC FABREGUES	
Coupe Rando. INNOVANTE	VC Magalas	CC GANGES	VC MAGALAS	CC FABREGUES
Trophée 6 Transversales		N/A	N/A	N/A
Trophée Challenge Transversales	CC Fabrègues	N/A	N/A	N/A
Trophée Randonneur de l'année	CC Fabrègues	MORET Jean Marc		
Coupe VELOCIO Cyclotourisme				
Challenge de France/CODEP34	N/A			
<i>Récompense Exceptionnelle</i>	<i>Club</i>	<i>Personnes nominées</i>		<i>Remarques</i>
Reconnaissance pour Service		Jean Michel PONS		Responsables de commission du Congrès Fédéral FFCT et membres du Comité de Pilotage. Ils n'ont compté ni leur temps, ni leur peine et ont toujours été disponibles. Leur engagement a été total et fidèle. Club qui depuis de très nombreuses années
		Christian LOPEZ		
		Floréal QUEROL		
		Jean-Paul CHARBAUT		
		Jacques GUELTON		
Prix du Président du CODEP34	CC Fabrègues			participe tant sur le plan INTL, Nat et local aux organisations de la FFCT. Clubs organisateur de nombreuses manifestations.
<i>Détails récompenses jeunes</i>	<i>Club</i>	<i>Personne 1</i>	<i>Personne 2</i>	<i>Personne 3</i>
Aiglon d'Or Audax	N/A	N/A	N/A	N/A
Critérium départemental + Régional	CC Fabrègues	FUMANAL Jonathan	OLIVIER Etienne	SOULIER Quentin
Concours régional éducation routière	N/A	N/A	N/A	N/A
Finale Nationale éducation routière	CC Fabrègues	SOULIER Quentin	MORET Maéva	
PARIS-BREST-PARIS Jeunes	CC Fabrègues	FUMANAL Jonathan		
Participe à toutes les randonnées du club	Paulhan	GUENOU Swan		



QUESTIONS DIVERSES

- Le Club du GAZELEC a soumis au CODEP34 des déclarations d'accidents concernant une attaque de chien au lieu dit « La Grange BONNET » entre Pouzolles et Espondeilhan ayant provoqué des morsures sur des cyclos. Des plaintes ont été déposées auprès du COB de Servian/Roujan. Le Président du CODEP34 a rencontré le commandant de gendarmerie de Servian. Ce dernier a même été invité à l'AG. Il semblerait que les victimes n'aient pas souhaité poursuivre la plainte. La mise en place des groupes de travail, composés des responsables des Clubs devraient permettre de faire un grand pas en avant au niveau de la sécurité des Cyclos.

- Le nouveaux règlement de la coupe CODEP est lu par Guy ESTOPINA et sera disponible sur le site. Il est mentionné que les clubs ayant participé au congrès se verraient attribuer des points et ceux ayant fourni des bénévoles également (Voir le site CODEP34)

Jacques CLAMOUSE
Président du CODEP34

Jean Joël de RUDNICKI
Secrétaire du CODEP34